



Intégration de la SADC

La nécessité de mettre en œuvre des stratégies régionales

LE PRÉSIDENT en exercice de la SADC, le président namibien, Hage Geingob, a déclaré que les États membres peuvent pleinement tirer parti du programme d'intégration si toutes les initiatives et stratégies sont mises en œuvre dans les délais convenus, et que le manque de mise en œuvre des décisions stratégiques par les États membres de la SADC nuit au développement durable et l'intégration dans la région.

Lors d'une récente visite au secrétariat de la SADC, il a souligné que la SADC devrait se concentrer davantage sur la mise en œuvre des plans d'action existants au lieu d'en produire de nouveaux.

« Parfois, nous prenons des décisions et après avoir omis de les mettre en œuvre, nous passons simplement à une autre décision. »

De nombreux engagements et protocoles de la SADC ont été ratifiés pour faire avancer les politiques régionales, mais des retards dans la domestication des accords et leur mise en œuvre au niveau national ont retardé l'accès aux avantages pour les citoyens appartenant à une communauté partagée en Afrique australe.

Plus de 33 protocoles ont été signés par les États membres depuis la transformation de la SADC de la Conférence de coordination pour le développement de l'Afrique australe (SADCC) en 1992,

cependant bon nombre de protocoles n'ont pas été ratifiés ni mis en œuvre au niveau national, ce qui a nui ainsi au programme d'intégration dans la Région.

Ces protocoles vont du commerce et des investissements, à la paix et à la sécurité, aux ressources naturelles transfrontalières et à l'autonomisation des femmes et des jeunes. M. Geingob a déclaré qu'il était essentiel que la SADC « passe de la parole aux actes » et applique les décisions convenues, ces engagements régionaux pouvant promouvoir le développement durable et approfondir l'intégration régionale.

Il a ajouté que "la Zone de Libre-Echange de la SADC est un exemple typique, qui a été conçu comme un outil permettant de renforcer le secteur privé dans la région en augmentant la production nationale et les opportunités commerciales, ainsi qu'en soutenant des importations et des exportations régionales plus importantes".

Alors que le lancement de la ZLE de la SADC en 2008 a vu les producteurs et les consommateurs de la région bénéficier du commerce en franchise de droits des marchandises originaires de la région, la SADC a eu du mal à consolider les acquis de la ZLE grâce à la mise en place d'une union douanière, un Marché commun, une Union monétaire et l'adoption d'une monnaie unique pour la région.

POLITIQUE	3
CONSEIL DES MINISTRES	4-5
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	6
AQUACULTURE	7
ÉLECTIONS	8-9
COOPÉRATION	10
CHANGEMENT CLIMATIQUE	11
GENRE	12
UNION AFRICAINE	13
COOPÉRATION	14
ÉVÉNEMENTS	15
L'HISTOIRE AUJOURD'HUI	16

La SADC avait prévu le lancement d'une union douanière en 2010, d'un marché commun d'ici 2015 et d'une union monétaire d'ici 2016, avec l'adoption d'une monnaie unique d'ici 2018.

Toutes ces cibles se sont révélées insaisissables.

« Personne ne peut mettre en doute le fait que tous ces accords régionaux ont été signés de bonne foi et avec la meilleure des intentions », a déclaré Geingob, ajoutant que « la question que nous devons nous poser est de savoir si nous avons fait ou avons-nous fait assez en terme de mise en œuvre. »

Il a déclaré qu'il était maintenant temps que la SADC s'attaque à la lenteur de la mise en œuvre afin de s'assurer que la région soit en mesure d'atteindre ses objectifs de longue date d'une région unie, prospère et intégrée.

« Il est impératif qu'en tant qu'Africains, nous gérons nos communautés économiques régionales en sociétés. Par conséquent, les principes fondamentaux de la gouvernance d'entreprise devraient être inculqués à tous les niveaux au sein du Secrétariat de la SADC.

L'équité, la redevabilité, la responsabilité et la transparence devraient constituer l'ADN de notre organisation », a-t-il déclaré.

« C'est le seul garant de la croissance future et de la mise en œuvre réussie de nos aspirations en matière de développement. »

Il a déclaré que ces principes devraient être appliqués pour assurer la mise en œuvre harmonieuse et réussie de toutes les décisions, activités, programmes et projets régionaux tels que le Plan de développement stratégique régional révisé (RISDP) 2015-2020 et la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC.

Approuvé pour la première fois en 2003, avec une révision stratégique en 2015, le RISDP est le projet directeur pour l'intégration et le développement régionaux.

La stratégie d'industrialisation de la SADC vise à réaliser une transformation économique et technologique majeure aux niveaux national et régional afin

d'accélérer la croissance économique par le développement industriel.

Geingob a déclaré que le Secrétariat de la SADC devrait continuer à adopter une approche active dans la coordination de la mise en œuvre du programme d'intégration régionale.

Le secrétariat de la SADC, basé à Gaborone, au Botswana, est la principale institution exécutive de la SADC. Il est



responsable de la planification stratégique, de la facilitation et de la coordination ainsi que de la gestion de tous les programmes de la SADC.

Le président Geingob s'est rendu au secrétariat de la SADC le 1er février dans le cadre d'une visite de familiarisation au siège

de la SADC en tant que président en exercice de la SADC.

Il remettra la présidence tournante de la SADC en août à son homologue tanzanien, le Dr John Magufuli, lors du 39ème Sommet de la SADC qui se tiendra en Tanzanie. sardc.net □

La SADC crée un forum des jeunes

LE FORUM des Jeunes de la SADC a été créé en tant que structure officielle pour faire progresser le programme d'intégration de la région dans le futur.

Ceci est aligné sur le thème du 38ème Sommet de la SADC - "Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour le développement durable".

Le Forum des Jeunes de la SADC permettra aux jeunes de la région d'élaborer des résolutions et des recommandations sur des questions prioritaires à examiner, en premier lieu par les ministres de la SADC responsables de la jeunesse, qui les soumettront ensuite au Conseil de ministres de la SADC pour inclusion dans l'ordre du jour des chefs d'État et de gouvernement de la SADC.

La réunion des ministres responsables des Jeunes de la SADC, prévue pour le mois de mai, devrait examiner un certain nombre de résolutions prises par les jeunes.

Celles-ci comprennent un examen des normes minimales régissant la participation et le leadership des jeunes, ainsi que le projet de cadre de programme pour l'innovation et l'esprit d'entreprise chez les jeunes, et la manière d'intégrer la participation des jeunes à la mise en œuvre du cadre de suivi, d'évaluation et de rapport (REM) de la SADC pour les Orphelins et les Enfants Vulnérables et les Jeunes.

La création d'un forum des Jeunes est une avancée bienvenue car les jeunes ne pouvaient pas contribuer activement au programme d'intégration de la région.



Stergomona Lawrence Tax, Secrétaire exécutif de la SADC, a déclaré que le forum offrait un environnement propice à la participation des jeunes au développement de la région.

« L'autonomisation des jeunes reste un problème critique qui nécessite des mesures délibérées de la région pour assurer la participation des jeunes au développement socio-économique de la région », a déclaré le Dr Tax.

Elle a déclaré que le Secrétariat, en collaboration avec les États membres, avait mis en œuvre un certain nombre d'activités visant à rendre le thème opérationnel et à impliquer les jeunes dans le programme d'intégration, notamment en élaborant des messages multimédias et en organisant des discussions entre les jeunes de la SADC.

Une autre activité a été l'organisation d'un forum des Jeunes en Namibie en décembre 2018, au cours duquel ont eu lieu des interactions et des engagements actifs, aboutissant à la décision de créer un forum des Jeunes en tant que structure officielle de la SADC.

La SADC a également organisé le forum sur la gouvernance de l'internet en Afrique australe, organisé à Durban, en Afrique du Sud, et l'événement SADC sur les

jeunes dans les pêches et l'aquaculture organisé à Lilongwe, au Malawi.

"Ces activités ont offert aux jeunes une occasion de discuter de thèmes technologiques tels que la promotion d'activités d'incubateur pour les groupes défavorisés de l'économie numérique et les secteurs régionaux de la pêche et de l'aquaculture."

Dr Tax a déclaré que les jeunes devraient tirer parti de ces initiatives pour s'assurer que leurs voix sont entendues et prises en compte dans la promotion de l'intégration régionale dans la SADC.

"Je tiens à vous assurer que le secrétariat de la SADC reste pleinement saisi pour assurer la consolidation des efforts en faveur de l'autonomisation des jeunes", a-t-elle déclaré.

"Puis-je également appeler les États membres de la SADC et toutes les parties prenantes à faire des efforts délibérés pour continuer à intégrer les intérêts des jeunes dans les plans de développement, afin de garantir que les jeunes jouent le rôle qui leur revient dans la croissance et le développement de la région."

Les jeunes constituent la majorité de la population de la SADC et sont bénéficiaires des décisions prises aujourd'hui. □

Vers la fluidité des mouvements de population à travers la SADC

LA FLUIDITÉ des mouvements transfrontaliers de personnes est reconnue à la fois comme un catalyseur et un avantage de l'intégration régionale accrue dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

L'un des principaux objectifs de la création de la SADC était de permettre aux citoyens de se déplacer plus facilement dans la région et de participer pleinement au programme d'intégration et à l'économie régionale.

À cette fin, la SADC a mis en place un certain nombre d'instruments juridiques pour faciliter et promouvoir une circulation accrue des citoyens de la SADC dans la région.

Le principal instrument juridique est le Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes, adopté en 2005, qui prévoit l'harmonisation des législations nationales afin de promouvoir la libre circulation des personnes dans la région.

Parmi les autres instruments juridiques figurent le Protocole sur l'Éducation et la Formation (1997), le Protocole sur le Développement du Tourisme (1998) et le Protocole sur l'Emploi et le Travail (2014).

Le Protocole sur la facilitation de la circulation des personnes appelle à l'harmonisation des législations et des pratiques administratives afin que les citoyens de l'un des États membres de la SADC puissent entrer dans un autre pays de la région pendant une période maximale de 90 jours par an sans visa.

Parmi les autres objectifs clés définis dans le protocole, citons la normalisation des formulaires d'immigration utilisés par les citoyens itinérants et la mise en place de guichets spécialisés de la SADC à tous les points d'entrée afin de faciliter le traitement sans heurt des documents de voyage des citoyens et des résidents de la SADC aux postes frontières.

Bien que le Protocole ne soit pas encore entré en vigueur, les États membres de la SADC ont réalisé des progrès constants dans la mise en œuvre de certaines des activités identifiées et un certain nombre de pays ont adopté une approche progressive pour éliminer les obstacles à la circulation des personnes.

La plupart des États membres s'ouvrent de plus en plus aux citoyens de la SADC. Par exemple, de plus en plus de pays de la région ont aboli l'obligation de visa ou réduit les coûts et le temps nécessaires pour en obtenir un.

Tous les citoyens de la SADC n'ont pas besoin de visa avant de se rendre à Maurice, aux Seychelles et au Zimbabwe.

Huit autres pays ont considérablement allégé l'obligation de visa pour les citoyens d'autres États membres de la SADC. Il s'agit des pays suivants: Afrique du Sud, Botswana, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, République-Unie de Tanzanie et Zambie.

Cependant, les citoyens de la plupart des États membres de la SADC ont toujours besoin d'un visa pour se rendre en République démocratique du Congo (RDC).

Les citoyens de Madagascar, de Maurice, de Zambie et du Zimbabwe peuvent se rendre en RDC sans avoir besoin d'un visa. Les États membres qui exigent toujours des visas de citoyens d'un certain nombre d'autres États membres sont l'Angola et Madagascar.

Les citoyens tenus d'obtenir un visa avant de se rendre à Madagascar sont ceux d'Angola, du Botswana, du Mozambique, de Namibie et d'Afrique du Sud. L'Angola a besoin d'un visa des citoyens de la RDC, du Lesotho, de Madagascar, du Malawi et de la Zambie.

Comparés à d'autres régions d'Afrique, les États membres de la SADC ont mis en place davantage de mécanismes permettant aux personnes de circuler librement à travers les frontières.

Selon le rapport sur l'ouverture des visas en Afrique

2018 publié conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) et la Commission de l'Union africaine, la SADC compte le plus grand nombre de pays dans le top 20 des États africains aux frontières ouvertes.

Les Seychelles, un État membre de la SADC, ont été classées parmi les pays ayant les frontières les plus ouvertes du continent car elles n'exigent pas de visas de citoyens de tous les autres pays africains.

Les autres États membres de la SADC parmi les 20 premiers d'Afrique sont le Mozambique (10^{ème} rang africain), Maurice (12), les Comores et Madagascar (conjoints 14), la Tanzanie (18) et le Zimbabwe (20).

Bien que les États membres de la SADC progressent régulièrement dans la promotion de la fluidité des mouvements de population dans la région, il reste encore beaucoup à faire pour que les citoyens bénéficient pleinement des avantages d'appartenir à une communauté partagée en Afrique australe. □

Ouverture de Visa en Afrique - Etats Membres de la SADC 2018

Pays	Classement en Afrique (sur 55 pays)	Nombre de pays africains dont les citoyens n'ont pas besoin de visa pour entrer	Nombre de pays africains dont les citoyens peuvent obtenir un visa à Visa to enter	Nombre de pays africains dont les citoyens ont besoin d'un visa pour entrer
Seychelles	1	53	0	0
Mozambique	10	9	44	0
Maurice	12	27	21	5
Comores	14	0	53	0
Madagascar	14	0	53	0
Tanzanie	18	16	26	11
Zimbabwe	20	17	10	26
Malawi	22	14	12	27
Zambie	23	13	12	28
Botswana	30	17	0	36
Eswatini	30	17	0	36
Lesotho	32	16	0	37
Afrique du Sud	34	15	0	38
Namibie	38	13	0	40
Angola	42	7	0	46
RDC	45	4	3	46

BAD et Commission de l'UA, Rapport 2018 sur l'Ouverture de Visa en Afrique

Le Conseil des Ministres de la SADC élabore une stratégie d'intégration régionale



LE CONSEIL des ministres de la SADC fixé pour Windhoek (Namibie) examinera un large éventail de questions, notamment les progrès accomplis dans la mise en œuvre des initiatives régionales prioritaires ainsi que l'approbation du budget afin de coordonner la mise en œuvre des plans d'action identifiés.

L'allocation de ressources financières adéquates pour coordonner la mise en œuvre des activités, programmes et projets régionaux convenus est essentielle pour garantir le succès du programme d'intégration de l'Afrique australe.

Cela tient au fait que plus de 70% du budget de la SADC provient de partenaires internationaux de coopération - une situation qui compromet l'appropriation et la durabilité du programme régional.

À cet égard, le budget de la SADC pour 2019/2020, qui doit être examiné par le Conseil des ministres, devrait envisager de nouvelles modalités de financement qui permettront à la région de contrôler pleinement son plan de développement.

Ces modalités comprennent la mise en service du Fonds de développement régional de la SADC proposé, ainsi que la finalisation de l'élaboration du cadre de mobilisation des ressources de la SADC (sources de financement alternatives des programmes régionaux de la SADC).

Le cadre alternatif de financement identifie un certain nombre d'options telles que l'introduction d'une taxe à l'exportation et à l'importation; une taxe touristique; une taxe sur les transactions financières; un système de loterie;

philanthropie; et des événements régionaux.

On estime que la SADC peut gagner plus de 1,2 milliard de dollars par an grâce à ces sources alternatives, une évolution qui devrait supprimer la dépendance actuelle vis-à-vis des financements extérieurs et ainsi améliorer la mise en œuvre des initiatives et stratégies régionales prioritaires.

Selon une déclaration publiée par le Secrétariat de la SADC en prévision de la réunion du Conseil des ministres qui se tiendra du 15 au 16 mars, un autre sujet de discussion essentiel concerne les progrès accomplis dans la mise en œuvre des décisions du 38^{ème} sommet de la SADC.

Sous le thème « Promouvoir le développement des infrastructures et l'autonomisation des jeunes pour le développement durable », le 38^{ème} sommet de la SADC a exhorté les États membres à associer les jeunes au programme d'intégration et à promouvoir le développement des infrastructures.

L'accent mis sur l'autonomisation des jeunes vise à garantir que la région exploite son dividende en capital humain au travers des jeunes, qui constituent la majorité de la population de la SADC.

En outre, on s'attend à ce que les jeunes tirent parti des décisions prises aujourd'hui, et il est donc logique de les associer au programme d'intégration régionale.

Étroitement lié à l'autonomisation des jeunes, le conseil devrait délibérer sur la mise en œuvre de l'Université de la transformation de la

SADC, qui a été approuvée par le 38^{ème} Sommet de la SADC tenu en août 2018.

Une initiative du roi Mswati III du royaume d'Eswatini, l'université sera « sous la forme d'une université virtuelle et se concentrera sur l'entrepreneuriat, l'innovation, la commercialisation, le transfert de technologie, le développement des entreprises, l'économie numérique et la connaissance, afin de soutenir le programme de l'industrialisation. »

Le Conseil des ministres de la SADC « recevra également des rapports sur la mise en œuvre des domaines prioritaires du Plan de développement stratégique indicatif régional révisé 2015-2020 (RISDP) ».

Le RISDP est le projet d'intégration et de développement régional. D'abord approuvé en 2003, avec une révision stratégique en 2015, le RISDP identifie quatre grandes priorités à suivre par la région à partir de 2015-2020.

La priorité A vise à promouvoir le développement industriel et l'intégration des marchés, notamment en renforçant la compétitivité productive et la capacité d'offre des États membres, en améliorant la circulation des biens et en facilitant l'intégration des marchés financiers et la coopération monétaire.

La priorité B concerne la fourniture et l'amélioration du soutien aux infrastructures pour l'intégration régionale.

La priorité D concerne la promotion de programmes spéciaux de dimension régionale dans des domaines tels que l'éducation et le développement des ressources

humaines; santé, VIH et sida et autres maladies transmissibles; sécurité alimentaire et ressources naturelles transfrontalières; environnement; statistiques; égalité des sexes; et la science, la technologie et l'innovation et la recherche et le développement.

La priorité C relative à la promotion de la paix et de la sécurité sous-tendra les trois priorités susmentionnées.

À un an de la fin du RISDP révisé, le Conseil des ministres de la SADC examinera donc les progrès accomplis dans la mise en œuvre du plan.

Le conseil devrait discuter de la paix et de la sécurité dans la région ainsi que de la préparation des élections dans certains pays de la SADC.

Au moins sept États membres de la SADC devraient organiser des élections cette année. Il s'agit du Botswana, de l'Union des Comores, de Madagascar, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie et de l'Afrique du Sud.

Madagascar et les Comores - le plus récent membre de la SADC - se rendront aux urnes en mars, tandis que l'Afrique du Sud et le Malawi tiennent leurs élections en mai et juillet respectivement.

Les élections au Botswana et au Mozambique auront lieu en octobre et le vote de la Namibie est prévu pour novembre.

L'agriculture et la sécurité alimentaire demeurent une priorité absolue pour le conseil après les faibles précipitations et la sécheresse qui ont affecté la plupart des coins de la région pendant la saison agricole 2018/20.

Le conseil se concentrera sur la poursuite de la mise en œuvre de la politique agricole



étrangères, de la Planification économique ou des Finances.

Il se réunit deux fois par an en février / mars et juste

avant le sommet des mois d'août ou de septembre. Le

Conseil des ministres supervise le fonctionnement

et le développement de la SADC et veille à la mise en

œuvre des politiques et des décisions. sardc.net

régionale afin d'améliorer la production, la productivité, la compétitivité et le commerce dans le secteur agricole, les ressources naturelles et l'environnement.

En ce qui concerne le commerce, le conseil devrait discuter de la manière dont la région pourrait collaborer avec d'autres communautés économiques régionales pour mener à bien les efforts visant à rendre opérationnelle la zone de libre-échange tripartite (ZLET) et à créer la zone de libre-échange continentale (ZLEC).

La ZLEC est un marché élargi couvrant 27 pays d'Afrique orientale et australe et regroupe le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, la Communauté de l'Afrique de l'Est et la SADC.

La ZLEC englobe les 54 pays africains et vise à faciliter la circulation transfrontalière des biens et des services, tout en permettant aux pays membres d'harmoniser leurs politiques commerciales régionales afin de promouvoir une concurrence égale.

Lorsqu'il sera opérationnel, la ZLEC créera une population combinée de plus d'un milliard de personnes et un produit intérieur brut combiné de plus de 3,4 billions de dollars américains.

Le Conseil des ministres de la SADC, qui se réunit traditionnellement une fois par an pour examiner la mise en œuvre des décisions régionales et approuver le budget de la SADC, sera précédé de diverses réunions de représentants techniques et de hauts fonctionnaires du 11 au 16 mars.

Le conseil est composé des ministres de chaque État membre, généralement des ministères des Affaires

SUR LE plan législatif, le conseil se concentrera sur la manière de créer efficacement un parlement régional après que les leaders politiques aient offert un soutien de haut niveau à cette institution lors du 38ème Sommet de la SADC tenu en août 2018.

Le parlement régional proposé devrait faciliter la ratification et la domestication des protocoles et autres instruments juridiques de la SADC, ainsi que des traités ou accords continentaux et internationaux auxquels la région a adhéré.

Cependant, le parlement proposé respectera la souveraineté des parlements membres et sera subordonné à l'Organe de la SADC pour la coopération en matière de politique, de défense et de sécurité, qui maintiendra des relations formelles et juridiques avec d'autres institutions de la SADC sous l'autorité du Sommet des chefs d'État et de Gouvernement.

Une autre fonction du parlement régional proposé sera de renforcer et de faciliter la mise en œuvre effective des politiques et programmes de la SADC, améliorant ainsi la capacité de l'organisation régionale à atteindre ses objectifs.

Une fois opérationnel, le Parlement régional de la SADC proposé rédigera et approuvera des lois types d'intérêt commun qui contribueront à améliorer la qualité de vie des citoyens de la région.

En termes d'incidences financières sur la transformation du forum en parlement, cela n'entraînera aucune augmentation des coûts pour les budgets nationaux. Cela s'explique par le fait que le financement central du parlement régional sera fondé sur les dispositions actuelles selon

lesquelles les parlements membres verseront une contribution annuelle égale au Forum parlementaire de la SADC (SADC PF), un organe interparlementaire régional composé de parlementaires des États membres de la SADC.

La proposition est que le secrétariat actuel du PF de la SADC reste en tant que secrétariat du parlement régional, son siège restant à Windhoek, en Namibie.

Il est en outre proposé que le parlement régional tienne des sessions tournantes dans les États membres. C'est déjà le cas lorsque les assemblées plénières de la SADC PF sont organisées par les parlements membres. □



Le Parlement de la Namibie

Le secrétariat de la SADC engage le secteur privé dans le développement du gaz

LE SECRÉTARIAT de la SADC a entamé des consultations afin de développer une compréhension commune de la meilleure utilisation des ressources en gaz naturel.

Cela fait suite à la décision du Conseil de la SADC d'approuver les plans visant à élaborer un plan directeur régional qui guidera l'exploitation des vastes ressources en gaz naturel de la région.

La décision prise avant le 38ème Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la SADC, tenu à Windhoek (Namibie) en août 2018, contribuera à faciliter l'élargissement de l'accès universel à l'énergie et à promouvoir le développement industriel de la SADC.

En outre, l'exploitation de sources d'énergie alternatives contribuera au mix énergétique régional, dominé par le charbon et l'hydroélectricité.

En décembre 2018, le ministère des Mines et de l'Énergie de la Namibie a organisé une réunion consultative du secteur privé organisée par la Direction de l'Énergie au secrétariat de la SADC en collaboration avec la NEPAD Business Foundation.

La réunion a examiné et approuvé un large éventail de questions qui ont maintenant été soumises à la réunion du sous-comité de la SADC sur l'énergie pour approbation avant de les incorporer dans le projet de termes de référence pour l'élaboration du plan directeur régional du gaz.

Ces questions incluent les cadres institutionnels et réglementaires, les coûts, la tarification et les tarifs, ainsi que les questions environnementales et transversales. □



Conseil des entreprises de la SADC

... Renforcer l'engagement du secteur privé dans l'intégration régionale

UN CONSEIL des entreprises régional sera bientôt établi pour traiter des questions d'intérêt commun intéressant le secteur privé en Afrique australe.

Stergomena Lawrence Tax, Secrétaire exécutif de la SADC, a déclaré que le Conseil des entreprises devrait être opérationnel d'ici septembre 2019.

Le secteur privé et les autres acteurs non étatiques sont des partenaires essentiels pour parvenir à un développement économique inclusif et durable, comme l'indiquent la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC», a déclaré le Dr Tax, lors de la visite du président de la SADC, le 1er Février.

"Reconnaissant que la participation du secteur privé est essentielle à la réussite de la mise en œuvre de la stratégie d'industrialisation, le Secrétariat, en collaboration avec les organismes supérieurs du secteur privé de la région, s'emploie actuellement à mettre en place un conseil des entreprises de la SADC."

Elle a ajouté que, une fois

opérationnel, le conseil des entreprises devrait renforcer l'engagement du secteur privé dans le programme d'intégration et de développement de la SADC, aux niveaux régional et national.

"A cet égard, un plan d'action, qui comprend l'élaboration d'un document de financement et de règles d'engagement pour le secteur privé et pour les interactions entre les secteurs privé et public a été élaboré", a-t-elle déclaré, ajoutant que "on s'attend à ce que le Conseil des entreprises de la SADC soit établi d'ici à septembre."

La décision de renforcer l'engagement du secteur privé dans l'intégration régionale est conforme aux recommandations de la Retraite ministérielle stratégique de la SADC sur la « SADC que nous voulons » tenue à Ezulwini, Royaume d'Eswatini en mars 2017.

La retraite a permis de convenir de mesures visant à renforcer la mise en œuvre du programme d'intégration et à promouvoir la participation inclusive des citoyens aux programmes régionaux. Il a été noté que le

manque de participation directe du secteur privé constituait un obstacle au développement économique

En outre, le 37ème Sommet de la SADC tenu à Pretoria, en Afrique du Sud, s'est concentré sur l'exploration de moyens de mobiliser le secteur public et le secteur privé pour qu'ils travaillent ensemble à la promotion d'un développement économique durable dans la région.

Le thème du sommet de la SADC était « Partenariat avec le secteur privé dans le développement des chaînes de valeur industrielles et régionales ».

Les partenariats public-privé (PPP) sont considérés comme un modèle viable pour attirer les investissements dans les projets publics en permettant aux gouvernements d'avoir davantage accès à des financements supplémentaires et à des financements hors bilan.

Parmi les autres initiatives visant à renforcer l'engagement du secteur privé dans l'intégration régionale, citons l'organisation d'une semaine annuelle de la SADC sur l'industrialisation afin

de vulgariser la stratégie et d'obtenir un soutien pour sa mise en œuvre.

Lancée en 2016 avant le 36e sommet de la SADC à Eswatini, la semaine de l'industrialisation offre aux États membres et au secrétariat de la SADC l'occasion de nouer des contacts avec le secteur privé, qui est un acteur clé du programme d'industrialisation.

Depuis son lancement, la semaine de l'industrialisation s'est tenue en Afrique du Sud en août 2017 et en Namibie en juillet-août en 2018.

La République-Unie de Tanzanie devrait organiser la semaine de l'industrialisation avant le 38ème sommet de la SADC prévu en août.

L'objectif de la semaine de l'industrialisation est de vulgariser la stratégie et d'identifier les projets d'industrialisation pouvant être mis en œuvre conjointement par les secteurs public et privé au sein des États membres de la SADC.

Ces projets comprennent le développement des infrastructures, le commerce régional et la capacité industrielle. L'accent est mis principalement sur trois domaines: renforcement des chaînes de valeur, développement des corridors et renforcement des infrastructures.

En ce qui concerne les projets de chaîne de valeur, la priorité est donnée à l'exploitation minière et à l'enrichissement en minerais, à l'agroalimentaire et aux produits pharmaceutiques.

Le développement des corridors implique divers facteurs favorables tels que les normes et l'infrastructure de qualité, la facilitation du commerce et les infrastructures de transport.

En ce qui concerne le développement des infrastructures, l'accent est mis sur les projets d'eau et d'énergie. □

Maurice accueille un centre régional d'excellence pour la pêche

MAURICE DEVRAIT signer prochainement un Protocole d'Accord avec la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en vue de la création d'un centre d'excellence régional pour les pêches et l'aquaculture.

Le centre d'excellence servira de plaque tournante pour le renforcement des capacités dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture pour les pays les moins avancés d'Afrique et le reste de la communauté mondiale. Les décideurs de divers pays bénéficieront de

l'expérience réussie de Maurice dans le développement de son secteur de la pêche et la mise en place des exigences réglementaires et institutionnelles permettant de respecter les normes internationales en matière de sécurité des aliments.

Le centre encouragera également un échange actif d'expériences, de pratiques exemplaires et de connaissances afin de mieux exploiter le potentiel de développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture et de renforcer son

expertise et ses connaissances en vue de renforcer les capacités nationales de divers pays.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture joue un rôle important dans le bien-être social et économique et les moyens de subsistance des populations de la région de la SADC, notamment en garantissant la sécurité alimentaire et en éliminant la pauvreté. Par conséquent, la décision de créer un centre régional d'excellence pour les pêches à Maurice est une évolution bienvenue pour la région. *Gouvernement mauricien* □



La SADC profile son secteur de l'aquaculture

LA SADC est en train de profiler les chaînes de valeur régionales de l'aquaculture pour assurer qu'une plus grande valeur économique dérive du secteur.

L'aquaculture est l'un des trois principaux sous-secteurs de l'industrie de la pêche et comprend l'élevage de poissons ou d'autres organismes aquatiques.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, un pourcentage faible, mais croissant, de la SADC provient du sous-secteur de l'aquaculture, dont la production est passée de 69 851 tonnes métriques en 2015 à 95 761 tonnes métriques en 2017.

Le secteur de la pêche en Afrique australe emploie environ 2,4 millions de personnes et représente environ 3,54% du produit intérieur brut (PIB) de la région et 8,99% du PIB de l'agriculture.

Bien que la région de la SADC soit dotée de vastes ressources en eau qui favorisent le développement de l'aquaculture, la croissance du secteur ne correspond pas à la demande toujours croissante de poisson en raison de divers défis.

La stratégie et le plan d'action régionaux de la SADC pour l'aquaculture (2016-2026) identifient certains des défis à inclure

- ❖ Absence de chaîne de valeur régionale de l'aquaculture;
- ❖ Manque de compréhension du secteur de l'aquaculture par les institutions financières;
- ❖ Faibles structures de soutien à la recherche sur l'aquaculture à petite échelle et à base communautaire dans la plupart des États membres;
- ❖ Mécanismes de diffusion de l'information inefficaces;
- ❖ Stratégies de développement inadéquates de l'aquaculture commerciale dans certains États membres;
- ❖ Mauvaise génétique des géniteurs; et

- ❖ Mauvais approvisionnement en aliments et en semences pour l'aquaculture communautaire à petite échelle.

Pour relever ces défis et garantir une plus grande valeur économique au secteur, la SADC est en train de définir ses chaînes de valeur régionales de l'aquaculture.

Le développement de synergies régionales dans le secteur de l'aquaculture et la création d'un marché régional intégré pour le poisson et les produits à valeur ajoutée à base de poisson stimuleront la compétitivité et créeront des opportunités pour le secteur privé, y compris les groupes marginalisés, de tirer parti des avantages du développement industriel et du Commerce.

Le Secrétariat de la SADC a engagé un consultant pour dresser un profil des chaînes de valeur régionales de l'aquaculture.

Les principaux objectifs de l'étude incluent la nécessité de décrire les marchés

et l'infrastructure de commercialisation des produits aquacoles dans la région en termes de volumes de production, de formes de produits, de prix, de qualité et de consommateurs cibles.

Un exercice complet de cartographie géographique devrait être mené pour identifier les groupes et les nœuds de croissance à prioriser pour le développement de la chaîne de valeur», lit-on dans les Termes de Référence.

Au cours de la phase de démarrage de l'étude, tous les pays participants seront évalués afin de déterminer ceux qui feront l'objet d'une collecte et d'une évaluation détaillées de données sur le terrain. L'étude de la chaîne de valeur aura pour objectifs:

- Établir les évolutions actuelles dans le secteur en examinant des facteurs tels que les tendances des volumes de production, la croissance du secteur et la création d'emplois, la valeur ajoutée, les marchés d'importation et d'exportation ainsi que la politique

nationale et l'environnement réglementaire à l'appui du secteur;

- Comprendre les risques et la fixation des prix tout au long de la chaîne de valeur de l'aquaculture. Cela permettra l'application efficace des meilleures pratiques et l'utilisation de technologies ciblées pour accroître l'efficacité de manière à améliorer la qualité avec des augmentations de prix minimales pour les consommateurs pauvres; et
- Évaluer les principales contraintes et opportunités pour l'amélioration de la chaîne de valeur et la croissance, y compris les politiques, les réglementations, la qualité afin de faciliter le commerce et les nouveaux marchés, et évaluer le potentiel d'expansion durable de l'aquaculture dans tous les pays cibles et la mesure dans laquelle cela complèterait ou créerait un conflit avec les pêcheries existantes. □

Les Seychelles vont lutter contre la pêche illégale

DANS LE cadre d'un effort visant à lutter contre la pêche illégale et non réglementée ainsi que d'autres vices maritimes, les Seychelles ont désigné deux nouvelles zones de protection marine dans l'océan Indien.

La désignation de ces zones de protection - dont la superficie totale couvre environ 26% de la zone économique exclusive du pays insulaire, soit environ 350 000 kilomètres carrés - fait partie d'un processus public de sept ans appelé Initiative du Plan Spatiale Marin (MSP) des Seychelles.

La décision de la nation insulaire de désigner davantage de masses d'eau en tant qu'aires protégées intervient après la signature en 2016 d'un échange

dette-adaptation-changement climatique, qui a converti une partie de la dette extérieure des Seychelles pour cibler la conservation et l'adaptation au changement climatique dans le pays.

Le gouvernement réoriente ses paiements sur la dette dans une fiducie indépendante dédiée à des mesures visant à réduire et à restaurer les récifs coralliens et la restauration des mangroves, à améliorer le tourisme et la pêche durables et à équilibrer les objectifs du pays en matière de conservation et d'adaptation au changement climatique.

L'échange de dette est un mécanisme de financement innovant destiné à aider les

Seychelles - un groupe d'îles de l'océan Indien - à faire face à la conservation et à l'adaptation au changement climatique.

Le Belize et le Costa Rica sont parmi les pays qui ont adopté avec succès l'échange dette-changement climatique - adaptation au changement climatique.

Dans le cadre de l'initiative MSP, il est prévu qu'en 2020, près de tiers des eaux des Seychelles seront protégées par un "plan spatial marin", qui empêchera la pêche non réglementée ou illégale, ainsi que l'exploration et la mise en valeur de pétrole et de gaz, l'exploitation minière et le dragage en eaux profondes. *Agence de presse des Seychelles* □

Calendrier électoral chargé pour la SADC en 2019

SEPT PAYS d'Afrique australe se préparent aux élections de cette année: le Botswana, l'Union des Comores, Madagascar, le Malawi, le Mozambique, la Namibie et l'Afrique du Sud. La Mission d'observation des élections de la SADC (SEOM), ainsi que d'autres missions d'observation régionales et internationales, suivront le processus électoral comme d'habitude, en trois phases: la pré-élection, l'élection et la post-élection. SEOM devrait produire un rapport sur le déroulement de chaque scrutin conformément aux principes et directives de la SADC régissant les élections démocratiques, qui encouragent les États membres à adhérer aux valeurs et aux systèmes politiques communs. □



Madagascar élit les Membres du Parlement

LE 20 mars est la date des élections législatives à Madagascar, premier État membre de la SADC à se rendre aux urnes en 2019.

L'Assemblée nationale de Madagascar est composée de 127 membres élus pour un mandat de cinq ans dans 119 circonscriptions à un membre et 2 à deux membres. Dans les circonscriptions uninominales, le siège est occupé par le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix, tandis que dans les circonscriptions à deux membres, deux candidats appartenant au parti qui obtient le plus grand nombre de voix deviennent membres de l'Assemblée nationale.

Les élections législatives font suite au scrutin présidentiel tenu à Madagascar en décembre 2018, qui avait vu Andry Rajoelina élu à la présidence à la suite d'un second tour dans lequel il était opposé à Marc Ravalomanana. □



Mutharika cherche une réélection

LE PRÉSIDENT Mutharika cherchera à être réélu le 21 mai, lorsque les Malawites voteront aux élections tripartites pour choisir le président, les membres du parlement et les représentants des gouvernements locaux.

Selon la Commission électorale du Malawi (MEC), 20 candidats au total ont soumis leur candidature pour se présenter à l'élection présidentielle. Il s'agit notamment de l'ancienne présidente Joyce Banda et du vice-président Saulos Chilima, qui s'est séparé de Mutharika pour former son propre parti.

MEC a déclaré que plus de 6,8 millions d'électeurs se sont inscrits au cours d'une période d'inscription allant de juin à novembre 2018.

Le Malawi utilise le système électoral de scrutin majoritaire à un tour selon lequel le candidat qui obtient le plus grand nombre de voix est déclaré vainqueur dans chacune des 193 circonscriptions. □



L'Union des Comores, nouvel État Membre de la SADC

SUITE À l'admission des Comores en tant que 16ème État membre lors du Sommet de la SADC tenu à Pretoria (Afrique du Sud) en août 2017, l'attention se porte désormais sur la manière dont le plus récent membre de la SADC procédera à ses élections conformément aux Principes et directives de la SADC régissant les élections démocratiques.

Les électeurs éligibles des Comores se rendent aux urnes le 24 mars pour choisir le président. Initialement prévue pour 2021, l'élection présidentielle a été avancée à cette année après un référendum organisé en juillet 2018.

Les élections se dérouleront dans le cadre d'une nouvelle constitution. L'une de ces dispositions autorise le président à avoir deux mandats de cinq ans au maximum, au lieu du précédent mandat de cinq ans. Le président a le pouvoir de supprimer les postes de trois vice-présidents.

La rotation unique du pouvoir présidentiel entre les trois îles de la Grande Comores, Anjouan et Mohéli a été maintenue dans la nouvelle Constitution. Cet arrangement vise à promouvoir une paix et une sécurité durables dans le pays après des années d'instabilité politique qui ont conduit à plusieurs coups d'État à la fin des années 90.

Selon la Cour suprême des Comores, 13 candidats au total se présenteront aux élections présidentielles, dont le président sortant Azali Assoumani. □



L'Afrique du Sud va aux urnes

DES MILLIONS de Sud-Africains voteront le 8 mai lors de la sixième élection nationale organisée depuis l'abolition du système d'apartheid en 1994, permettant à la majorité des citoyens sud-africains de voter. La Commission électorale indépendante (CEI) devrait bientôt annoncer le nombre d'électeurs inscrits après la fin de la période d'inscription finale, le 27 janvier 2019.

L'Afrique du Sud utilise un système de représentation proportionnelle dans lequel l'électorat vote pour un parti politique, pas pour des individus. Le parti politique obtient une part des sièges au Parlement proportionnellement directe au nombre de voix remportées lors des élections.

Chaque parti politique enregistré soumet une liste de candidats à la CEI avant l'élection, qui détermine le nombre de sièges de chaque parti en fonction des résultats de l'élection. La moitié des 400 sièges à l'Assemblée nationale est élue à partir d'une seule circonscription nationale, tandis que les neuf provinces constituent neuf circonscriptions pour l'élection de l'autre moitié.

Le président est ensuite élu par la nouvelle assemblée nationale parmi ses membres, généralement le chef du parti majoritaire. Le candidat démissionne du Parlement après son élection à la présidence et devient le chef de l'État et du gouvernement et le commandant en chef des forces de défense.

Les élections nationales suivent un cycle de cinq ans et le Congrès national africain (ANC) a remporté toutes les élections nationales depuis la fin du système d'apartheid.

Les neuf assemblées législatives provinciales comptent entre 30 et 80 membres, selon la taille de la province, et sont élues sur un bulletin de vote séparé. Chaque assemblée législative provinciale élit ensuite 10 membres du Conseil national des provinces. □

Le Botswana se prépare pour les élections en octobre

DES ÉLECTIONS parlementaires et locales auront lieu au Botswana cette année, en octobre.

Le Botswana utilise un système électoral à scrutin uninominal majoritaire à un tour pour l'élection des membres du Parlement. Les députés élus font alors office de collège électoral pour choisir le président.

L'Assemblée nationale est un organe représentatif élu au suffrage universel des adultes et composée d'hommes et de femmes de toutes les couches de la société. L'Assemblée nationale comprend 65 membres du Parlement, dont le président et le président étant d'office, 57 membres élus par les circonscriptions et 6 spécialement élus par les membres du Parlement.

Le Parti démocratique du Botswana (BDP) a remporté toutes les élections nationales depuis son indépendance en 1966 et est à présent dirigé par le président Mokgweetsi Masisi, ancien vice-président, devenu chef du parti en avril 2018 et doit obtenir confirmation du congrès électif du parti, prévu pour avril cette année.

Une coalition de l'opposition, Umbrella for Democratic Change (UDC), dirigée par Duma Boko, participera aux élections nationales contre le BDP. L'UDC est une alliance du Mouvement pour le changement démocratique du Botswana, du Front national du Botswana et du Parti populaire du Botswana. □

Le Mozambique se prépare pour les élections générales

LE 15 octobre est la date des élections nationales au Mozambique, notamment des élections présidentielle, législatives et provinciales. Cela fait suite aux élections municipales tenues en octobre 2018.

Le président Filipe Nyusi sera le candidat à la présidence du Front de libération du Mozambique (Frelimo). Le principal parti d'opposition, la Résistance nationale du Mozambique (Renamo), a élu Ossufo Momade à la tête du parti, en remplacement du regretté Afonso Dhlakama, décédé l'année dernière.

La Constitution du Mozambique spécifie que le Président de la République est le chef de l'État et du gouvernement, commandant en chef des forces armées et symbole de l'unité nationale, élu directement pour un mandat de cinq ans en remportant plus de la moitié des suffrages des votes valides exprimés.

Si aucun candidat ne recueille plus de la moitié des suffrages exprimés au premier tour, un deuxième tour est organisé, contesté par les deux candidats ayant obtenu le plus grand nombre de voix. Le candidat qui obtiendra la majorité des voix au deuxième tour sera le président élu.

Lors des élections législatives, 250 membres de l'Assemblée unicamérale de la République sont directement élus pour un mandat de cinq ans, au moyen d'un système de représentation proportionnelle basé sur les listes de partis par province. Il existe 11 circonscriptions plurinominales comptant entre 12 et 50 représentants basés sur la population et correspondant aux provinces du pays, plus deux circonscriptions uninominales représentant les communautés mozambicaines en Afrique et en Europe.

En 2019, les électeurs devraient également élire pour la première fois des gouverneurs de province, qui exerceront un rôle de surveillance sur les structures de la fonction publique nationale dans la province, dirigées par un secrétaire d'État, bien que ce système attende l'approbation du Parlement. sardc.net □



Composition de 2015 Assembly of the Republic (Mozambique)

■ FRELIMO 144 ■ RENAMO 89 ■ MDM 17

La Namibie doit fixer la date des élections

LA DATE doit encore être fixée pour les élections en Namibie cette année mais devrait être fin novembre, afin de choisir le président et les membres du Parlement. Les élections ont lieu tous les cinq ans en Namibie et les précédentes avaient eu lieu le 28 novembre 2014.

L'organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) sera dirigée aux élections par le président Hage Geingob. La SWAPO est au pouvoir depuis 1990, après avoir remporté les élections préalables à l'indépendance tenues par les Nations Unies, après plus de deux décennies de lutte armée contre l'occupation du pays par l'Afrique du Sud de l'apartheid.

La Namibie utilise un système majoritaire pour les élections présidentielles, dans lequel le candidat avec plus de 50% des voix est déclaré vainqueur, et la représentation proportionnelle est utilisée pour les élections législatives. Dans le système de représentation proportionnelle, chaque parti politique soumet une liste de candidats, qui reçoit ensuite le nombre de sièges proportionnel à sa part globale du vote national.

Conformément aux amendements constitutionnels de 2014, le nombre statutaire de membres de l'Assemblée nationale est passé de 78 à 104, dont 96 sont élus au scrutin direct et huit nommés, conformément aux dispositions de l'article 46.

Le nombre statutaire de membres du Conseil national a également augmenté, passant de 26 à 42. La législature actuelle comprend deux membres de chacun des 13 conseils régionaux. La nouvelle législature comprendra trois membres de chacun des 14 conseils régionaux (article 69). □

Rajoelina élu président de Madagascar

ANDRY RAJOELINA a prêté serment à la présidence de Madagascar à la suite des élections présidentielles de l'année dernière et du second tour qui s'est tenu le 19 décembre. Le second tour contre Marc Ravalomanana a été rendu nécessaire, aucun candidat n'ayant réussi à obtenir plus de 50% des suffrages aux élections de novembre 2018. Selon les résultats du second tour annoncés par la Commission électorale nationale indépendante, Rajoelina a remporté 55,66% des suffrages exprimés, contre 44,34% pour son adversaire. Dans son discours d'inauguration, Rajoelina a déclaré que tous les Malgaches devraient continuer à œuvrer pour que le pays retrouve la stabilité, essentielle au développement durable.



Tshisekedi élu président de la RDC

FELIX TSHISEKEDI a été élu président de la République démocratique du Congo lors des élections de décembre 2018. Tshisekedi a remporté 38,5% des suffrages exprimés lors des scrutins du 30 décembre, tandis que son plus proche rival, Martin Fayulu, en a récolté 34,7%. L'investiture du nouveau président le 24 janvier 2019 a été une étape importante dans l'histoire de la RDC, et le président Tshisekedi a pris des mesures pour renforcer l'unité avec ses opposants et avec l'ancien Président, Joseph Kabila. □





Précipitations normales à inférieures à la normale pour la SADC au cours de la seconde moitié de la saison

L'AFRIQUE AUSTRALE devrait recevoir des précipitations irrégulières durant la seconde moitié de la saison agricole 2018/20, selon une étude de mise-à-jour réalisée par des experts du climat de la région.

La 22e édition du bilan du Forum régional sur les perspectives climatiques en Afrique australe (SARCOF-22) a eu lieu à Maun (Botswana) en décembre pour examiner et mettre à jour les prévisions saisonnières publiées en août 2018 et présenter un consensus sur les prévisions climatiques saisonnières pour mars à mai 2019.

Les prévisions du SARCOF sont divisées en deux parties, d'octobre à décembre 2018 et de janvier à mai 2019.

La prévision consensuelle produite par SARCOF-22 en août 2018 avait montré que la plupart des 16 pays de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) recevraient probablement des précipitations « normales à inférieures à la normale » pour la période d'octobre 2018 à mai 2019, sauf pour la Tanzanie, où il était prévu que la situation soit « normale à supérieure à la normale ».

Des précipitations « normales à supérieures à la normale » sont également attendues dans la plupart des régions du nord-ouest et de l'est de la région, dans certaines parties du sud-ouest et dans l'est de Madagascar.

Les experts du climat avaient également prévu une apparition précoce de la saison 2018-2019, qui pourrait être suivie de périodes sèches prolongées perturbant le calendrier et la répartition spatiale des précipitations dans la région. L'examen des deux premiers mois montre une cohérence dans les divers domaines avec les prévisions d'octobre à décembre.

Les prévisions de mi-saison ne montrent aucun changement majeur dans les précipitations au cours de la seconde moitié de la saison.

Une grande partie de la région

continuera probablement à recevoir des "précipitations normales à inférieures à la normale" de janvier à mars, à l'exception du centre de l'Afrique du Sud, du sud-ouest du Botswana, du sud-est de la Namibie, du nord de l'Angola, de la Tanzanie et de Madagascar la majeure partie de la RDC, Maurice et Seychelles, où des précipitations normales à supérieures à la normale sont attendues.

Pour la période de février à mai 2019, les précipitations dans la majeure partie de la région de la SADC devraient être normales à supérieures à la normale, à l'exception du sud-ouest et de la plus grande partie du sud de la région où des conditions de précipitations normales à inférieures à la normale sont attendues.

En développant ces perspectives, les climatologues ont tenu compte des facteurs océaniques et atmosphériques qui influent sur le climat en Afrique australe.

Les risques agricoles associés à une pluviométrie insuffisante escomptée incluent une disponibilité limitée en eau, des pâturages médiocres et un stress thermique pouvant affecter les cultures et le bétail.

FEWSNET note que, bien que la plupart des régions de la région aient reçu suffisamment de pluie pour les semis, celles-ci étaient insuffisantes pour satisfaire pleinement les besoins en eau des cultures de maïs plantées dans certaines parties de l'Afrique du Sud, du sud du Mozambique, du sud de la Zambie, du Zimbabwe et du Lesotho.

Dans certaines régions du sud du Mozambique, du Lesotho et du Zimbabwe, le déficit en eau a entraîné le flétrissement permanent de certaines cultures au tout début du développement, ce qui a nécessité de combler les lacunes et de replanter.

Malgré des pluies modérées à fortes au début et à la mi-janvier,

les mauvaises précipitations à la fin du mois ont provoqué un stress hydrique dans le sol, entraînant la flétrissure de certaines cultures de maïs.

Comme les précipitations devraient rester inférieures à la moyenne, les conditions culturales ne devraient pas se rétablir dans la plupart des régions et la production d'aliments de base à travers le Lesotho, l'Angola, le sud du Mozambique, la Zambie et le Zimbabwe, le centre de l'Afrique du Sud et le nord de la Namibie devrait être inférieure à la moyenne normale.

Toutefois, les conditions de culture dans le Malawi, Madagascar et le nord du Mozambique sont favorables, ce qui entraînera probablement une récolte moyenne à supérieure à la moyenne.

Les prévisions régionales arrivent à un moment où la situation de la sécurité alimentaire en Afrique australe a été maîtrisée en raison d'une récolte plus faible au cours de la saison agricole 2017-18.

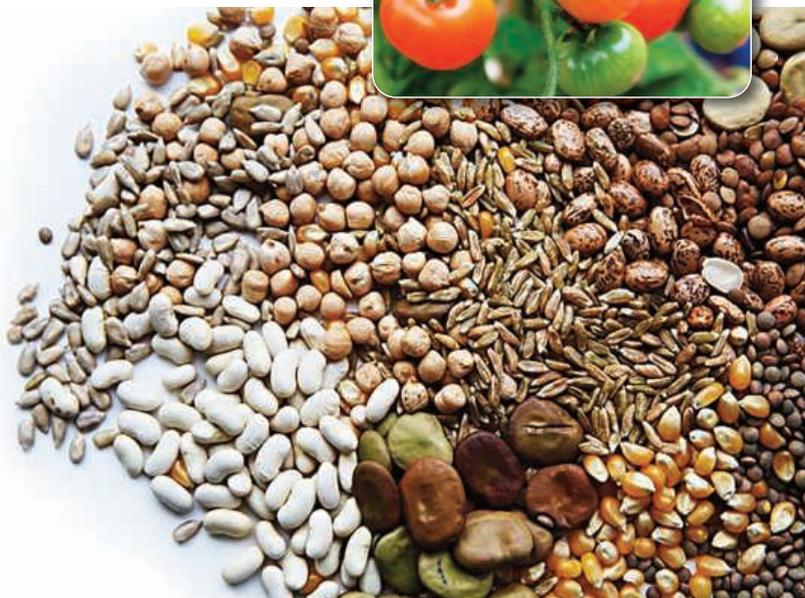
Selon un rapport sur la situation de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de la vulnérabilité en Afrique australe publié par la SADC en juillet 2018, les périodes de sécheresse qui ont caractérisé la saison des pluies 2017-18 ont entraîné une réduction des récoltes de céréales par rapport à la récolte exceptionnelle de 2017 qui a généré un excédent.

Sur la base des 10 États membres de la SADC qui ont communiqué leurs bilans céréaliers pour la campagne 2018-2019, la région devrait afficher un excédent céréalier de 6,3 millions de tonnes métriques, contre 7,5 millions de tonnes pour les mêmes pays lors de la campagne précédente.

Cela signifie que les stocks de report dans ces pays et les excédents attendus au Mozambique et en Tanzanie seront suffisants pour compenser les déficits au Botswana, à Eswatini, au Lesotho et en Namibie.

Cela nécessitera que les États membres de la SADC prennent les mesures appropriées pour promouvoir les échanges de maïs et évitent de prendre des mesures ponctuelles de nature à restreindre les importations ou les exportations de céréales dans la région.

La région avait précédemment adopté plusieurs mesures pour atténuer les effets des mauvaises récoltes, notamment la promotion des investissements dans la recherche et l'amélioration de l'accès aux ressources financières pour les petits exploitants agricoles, ainsi que des investissements dans les nouvelles technologies et l'irrigation. □





Discussions sur le changement climatique Les négociations sont-elles bénéfiques pour l'Afrique?

LA FRÉQUENCE croissante et la nature imprévisible des catastrophes naturelles telles que les inondations et la sécheresse sont un rappel frappant et avertissent que le changement climatique est un phénomène grave qui a la capacité de déstabiliser le monde.

Conscient de cela, la communauté mondiale a mis en place diverses initiatives pour lutter contre les effets du changement climatique, notamment en négociant un accord contraignant sur la manière de réduire les émissions de gaz à effet de serre responsables du changement climatique.

Une réduction des émissions de gaz à effet de serre est cruciale, en particulier pour les pays en développement tels que ceux d'Afrique qui produisent moins d'émissions mais qui sont les plus durement touchés par le changement climatique en raison de ressources financières limitées pour s'adapter à de tels changements.

Cependant, depuis le début des négociations sur le changement climatique il y a quelques décennies, celles-ci n'ont offert que très peu d'espoir pour l'Afrique, les problèmes de financement du climat pour la résilience demeurant en grande partie non résolus.

Avant les dernières négociations sur le climat tenues en décembre 2018, le Groupe africain de négociateurs avait défini une position commune dans laquelle il définissait les priorités et les attentes pour renforcer la résilience au changement climatique.

L'une des principales priorités était la nécessité pour les pays développés de fournir un mécanisme de financement prévisible et adéquat pour faire face aux impacts du changement climatique, mais la conférence n'a pas réussi à définir une position solide sur le financement du climat.

Les pays industrialisés n'ont été que « priés » de respecter leur engagement actuel consistant à mobiliser 100 milliards de dollars américains en financement de la lutte contre le changement climatique par an d'ici à 2020.

Les spécialistes du climat en Afrique estiment que, pour maintenir la hausse de la

température mondiale bien en dessous de 2 ° C, les pays industrialisés doivent être tenus pour responsables et fournir un flux fiable de ressources financières aux pays en développement afin de renforcer leurs efforts d'adaptation et d'atténuation.

Le Zambezi Environment Outlook 2015 avertit déjà que les effets du changement climatique se font sentir dans tous les secteurs de l'Afrique australe, notamment sur les ressources en eau, la santé humaine, la sécurité alimentaire, le tourisme et les moyens de subsistance.

Cela signifie que tout retard dans la mise en œuvre des mesures de résilience aggravera encore les effets du changement climatique dans la région.

La Namibie, qui préside actuellement la SADC, a exhorté les pays riches du nord à s'acquitter de leurs obligations financières de manière transparente, afin que les pays en développement puissent mettre en œuvre leurs contributions déterminées au niveau national (NDC).

« En Namibie, la mise en œuvre du CND de notre pays est conditionnée à la mise à disposition de 90% des ressources financières des pays développés », a déclaré le Premier ministre namibien, Saara Kuugongelwa-Amadhila lors de la 24^{ème} Conférence des parties (COP 24) à l'ONU. Convention-cadre sur les changements climatiques (CCNUCC) tenue à Katowice, en Pologne.

La SADC et le reste du continent africain soutiennent que cette assistance devrait constituer un transfert net de richesses du nord au sud, principalement sous forme de dons plutôt que de prêts, ce qui alourdirait davantage les pays en développement.

Dans le livre de règlement Paris, les pays sont autorisés à comptabiliser tous les instruments non liés à une subvention dans la finance climat, tels que les prêts commerciaux, et il leur est uniquement demandé de rendre compte de l'équivalence subvention de ceux-ci sur une base volontaire.

Le livre de règlement est un cadre réglementaire à long terme convenu

à Katowice qui aidera les pays à planifier, communiquer, mettre en œuvre, faire rapport et suivre leurs engagements en vertu de l'Accord de Paris.

Un autre résultat qui n'a pas répondu aux attentes de l'Afrique est que le livre de règlement de mise en œuvre de l'Accord de Paris n'a pas suffisamment mis l'accent sur la question des pertes et des dommages.

Le livre de règles indique seulement que les pays vulnérables auront un lieu pour signaler les pertes liées au climat et ce qu'ils font pour les traiter, y compris des informations sur le type d'aide dont ils ont besoin.

À Katowice, la question des pertes et des dommages est devenue l'un des points faibles du processus, les pays en développement voulant que les pertes et les dommages soient traités séparément alors que les pays développés étaient favorables à l'association à d'autres initiatives d'adaptation.

L'incapacité des pays développés à considérer les pertes et dommages comme une composante critique signifie que les fonds pour une adaptation accrue resteront un défi pour longtemps en Afrique.

En dépit de ses lacunes majeures, les négociateurs de Katowice ont toutefois réussi à se mettre finalement d'accord sur le livre de règlement qui sert maintenant de manuel d'utilisation pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le Secrétaire des Nations Unies sur le changement climatique note que le livre de règlement « met en œuvre le cadre de transparence », qui « explique comment les pays fourniront des informations sur leurs CND décrivant leurs actions climatiques nationales.

L'article 4.3 de l'Accord de Paris indique que la contribution successive de chaque partie, déterminée au niveau national, représentera une progression par rapport à la contribution actuelle de la partie et reflètera son ambition la plus élevée possible, ses responsabilités communes mais différenciées et ses capacités respectives, à la lumière des circonstances nationales différentes.

sardc.net □





Il est temps de ratifier et de mettre en œuvre le Protocole de Maputo

L'UNION AFRICAINE a exhorté les États membres à accélérer la ratification, la domestication et la mise en œuvre du Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la Femme en Afrique.

L'appel a été lancé par une consultation de haut niveau sur le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits de la Femme en Afrique, connu sous le nom de Protocole de Maputo. La réunion de haut niveau qui s'est tenue au Mozambique en décembre 2018 a coïncidé avec le 15ème anniversaire de la signature du protocole.

La présidente de la Consultation de haut niveau, Helen Ilboudo, a déclaré qu'il était essentiel que les États Membres identifient les goulots d'étranglement qui entravent la pleine ratification du Protocole afin de garantir la promotion et la protection des droits de la Femme.

Ilboudo, qui est Ministre des Femmes, de la Solidarité nationale et de la Famille au Burkina Faso, a déclaré qu'il était nécessaire non seulement que les pays africains ratifient le protocole, mais mettent également en œuvre l'instrument pour compléter les actions déjà entreprises au niveau national.

La Commission de l'Union africaine (UA) a déclaré que les États membres devraient travailler ensemble pour garantir l'appropriation par les différentes parties prenantes du processus de ratification, de domestication, de mise en œuvre et de rapport.

Le Protocole de Maputo a été adopté en juillet 2003 à Maputo

(Mozambique) et est entré en vigueur en 2005 après avoir été ratifié par 15 États membres.

Cependant, le fait que la plupart des États membres de l'Union africaine n'aient pas ratifié, adopté et mis en œuvre le Protocole relatif aux droits de la femme a nuï aux efforts de promotion et de protection des droits de l'homme.

En dépit des engagements pris par les leaders africains de placer les femmes au centre du développement et de la réduction de la pauvreté, les États membres ont tardé à ratifier et à adopter le protocole.

Pour promouvoir la ratification et la mise en œuvre du Protocole de Maputo, la Décennie de la femme africaine (2010-2020) a été adoptée et engage les États membres à la ratification universelle, à la pleine domestication et à la mise en œuvre d'ici 2020.

À ce jour, sur les 55 États membres de l'UA, 40 au total ont ratifié le Protocole de Maputo. Parmi eux, le Cameroun, le Kenya, Maurice, la Namibie, l'Afrique du Sud et l'Ouganda ont été ratifiés avec réserves.

Au total, 16 pays n'ont pas encore ratifié le Protocole, à savoir le Botswana, le Burundi, la République centrafricaine, le Tchad, l'Égypte, l'Érythrée, l'Éthiopie, Madagascar, le Maroc, le Niger, la République démocratique sahraouie, Sao Tomé et Príncipe, la Somalie et le Soudan du Sud, Le Soudan et la Tunisie.

Alors qu'il ne reste que deux ans avant l'échéance de 2020 pour la ratification universelle, il est nécessaire d'accélérer les

efforts pour encourager les 16 États membres restants à ratifier le Protocole de Maputo.

À cet égard, la Consultation de haut niveau a réaffirmé la nécessité de renforcer les partenariats et a exhorté les pays à réaffirmer leur intention de s'engager dans la mission de promotion des droits de la Femme et de l'égalité des sexes en Afrique.

La réunion a également adopté une feuille de route pour le « Programme de Tout pour Protocole de Maputo » visant à orienter et à renforcer les missions de plaidoyer dans les pays sur la défense des besoins spécifiques des femmes.

Le programme « Tout pour le Protocole de Maputo » est l'un des projets phares de la stratégie de l'UA en faveur de l'égalité des sexes, qui vise à mobiliser soutien et financement et à plaider en faveur de la ratification universelle de l'instrument d'ici 2020.

Dans la région de la SADC, 13 États membres au total ont signé et ratifié le protocole. Il s'agit des pays suivants: Afrique du Sud, Angola, Comores, RDC, Eswatini, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Seychelles, République-Unie de Tanzanie, Zambie et Zimbabwe. Maurice et Madagascar ont signé mais n'ont pas encore ratifié, et le Botswana n'a pas signé.

Le processus d'approbation d'un instrument juridique régional nécessite, tout d'abord, la signature, puis la ratification, un processus différent d'un pays à l'autre.

Un protocole « entre en vigueur » après ratification par les deux tiers des États membres. Cela fait passer la loi régionale de l'intention déclarée à l'application effective.

Les États membres qui adhèrent après l'entrée en vigueur d'un protocole sont réputés « adhérer » au protocole. □

L'UNE DES principales résolutions du 32ème Sommet de l'Union africaine tenu en février à Addis-Abeba (Éthiopie) avait pour thème la fin du mariage des enfants.

Le sommet a réaffirmé l'engagement du continent envers la mise en œuvre de la Position africaine commune sur la fin du mariage des enfants en Afrique et les recommandations du premier Sommet des filles africaines tenu à Lusaka en Zambie en novembre 2015, ainsi que toutes les recommandations du 2e Sommet des filles africaines sur Mettre fin aux mariages d'enfants tenu à Accra, au Ghana, en novembre 2018.

En tant que tels, les leaders ont décidé de prendre des mesures concrètes pour mettre fin au mariage des enfants sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, en adhérant fermement au paragraphe 2 de l'article 21 de la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant et en préparant un rapport complet sur les progrès de mettre fin aux mariages d'enfants en Afrique par le biais du canal de communication des informations aux organes directeurs. □



32nd ORDINARY SESSION OF THE ASSEMBLY OF THE AFRICAN UNION
10th - 11th February 2019
African Union, Addis Ababa, Ethiopia



L'Afrique accélère la libéralisation du commerce et cible la fin des conflits

LA QUÊTE de l'Afrique pour un marché unique est en train de devenir une réalité après que les leaders ont approuvé un modèle de libéralisation des échanges qui sera utilisé par les États membres pour préparer leurs listes de concessions tarifaires.

Le modèle de libéralisation des échanges aidera les États africains à définir leurs positions concernant la suppression ou la réduction des restrictions ou des obstacles au libre-échange de marchandises sur le continent.

Les leaders africains ont approuvé le modèle lors de la 32^{ème} Assemblée ordinaire des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (UA), tenue en février à Addis-Abeba, en Éthiopie.

Le sommet a demandé aux ministres de l'UA chargés du commerce de soumettre leurs listes de concessions tarifaires et d'engagements spécifiques aux sessions ordinaires prévues pour juillet et janvier 2020.

Cette évolution devrait concrétiser les modalités de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale (ZLEC) envisagée alors que le continent vise à stimuler le commerce intra régional de 10% à plus de 40%.

L'élaboration de listes de concessions tarifaires est l'une des étapes essentielles que les États membres de l'Union africaine devraient prendre pour mettre en œuvre la ZLEC. Cela accélérera le processus de libéralisation en tant qu'étape essentielle de l'intégration africaine et de l'établissement d'un marché africain unifié.

Les listes devraient contenir des informations détaillées sur les exigences en matière d'union douanière de chaque État membre de l'UA, en particulier 90% des produits devant être libéralisés à court terme, ainsi que les produits sensibles devant être libéralisés sur une période plus longue et les produits exclus qui doivent être temporairement exemptés de la libéralisation.

En outre, les listes d'engagements indiqueront comment il est possible d'atténuer les obstacles à l'entrée, tels que les réglementations relatives à la présence locale, afin de permettre aux fournisseurs de services locaux d'autres pays africains de fonctionner sur place.

Cela devrait ensuite aboutir à la révision du cadre réglementaire identifié comme un obstacle à la mise en œuvre effective de la ZLEC.

L'accord portant création de la ZLEC a été signé en mars 2018 par 44 États membres de l'UA sur les 55 afin de promouvoir la circulation sans heurts des biens et des services entre les pays et de permettre aux pays membres d'harmoniser leurs politiques commerciales régionales afin de promouvoir l'égalité de concurrence et d'accroître les échanges.

La création de la ZLEC devrait renforcer la compétitivité des industries et des entreprises en exploitant les opportunités de production à grande échelle, d'accès aux marchés continentaux et de meilleure réaffectation des ressources. La ZLEC regroupe les 55 États membres de l'UA, créant

ainsi un marché combiné de plus d'un milliard de personnes et un produit intérieur brut de plus de 3 400 milliards de dollars américains.

Lors du 32^{ème} Sommet de l'UA, les leaders ont exhorté le continent à accélérer les initiatives visant à promouvoir la paix et la sécurité et à créer les conditions nécessaires au développement durable et à la croissance économique.

Ceux-ci incluent la médiation de paix dans des pays où il y a des conflits tels que la Libye, la Somalie et la République centrafricaine.

Le Sommet a demandé au président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat, de convoquer une conférence internationale sur la réconciliation en Libye au cours du premier semestre de cette année.

Ce pays d'Afrique du Nord connaît des problèmes de pouvoir depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011.

La conférence internationale prévue, qui se tiendra conjointement avec les Nations Unies, devrait prendre « toutes les mesures nécessaires pour l'organisation d'élections présidentielles et législatives en octobre 2019 ».

Au Conseil de sécurité des Nations Unies, les leaders ont réaffirmé la position commune de l'Afrique en matière de réforme du conseil, appelant fermement le continent à se doter de deux sièges permanents ayant toutes les prérogatives et privilèges, notamment du droit de veto.

En plus de deux sièges permanents, les leaders africains réclament cinq sièges supplémentaires non permanents. L'UA se réservera le droit de choisir ses représentants pour l'élection au Conseil de sécurité des Nations Unies.

Le conseil, qui a pour tâche principale de maintenir la paix et la sécurité internationales, continue d'être dominé par quelques nations puissantes aux dépens de la majorité.

Aucun des cinq membres permanents disposant du droit de veto n'est originaire d'Afrique, mais le continent compte le plus grand nombre de membres de l'ONU.

Les cinq membres permanents sont la Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis, trois d'entre eux (France, Russie et Royaume-Uni) venant d'Europe.

Les membres permanents jouissent du droit de veto, ce qui signifie que le conseil ne peut mettre en œuvre aucune décision si l'un des cinq membres permanents s'y oppose.

En outre, le conseil est composé de 10 autres membres non permanents élus pour un mandat de deux ans par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cependant, ces membres n'ont pas de droit de veto. Cependant, ces membres n'ont pas de droit de veto.

Cette disposition et cette structure dans lesquelles certains pays sont « plus importants que d'autres » sont ce que l'Afrique et d'autres régions en développement souhaitent réformer. □



La SADC et la Russie renforcent leur coopération

LA SADC et la Russie travaillent sur les modalités de renforcement de la coopération après la signature l'an dernier d'un Protocole d'Accord sur les principes fondamentaux des relations et de la coopération.

L'ambassadeur de Russie et représentant spécial auprès de la SADC, Victor Sibilev, a rencontré le secrétaire exécutif de la SADC, M. Stergomena Lawrence Tax, en février pour discuter des modalités de mise en œuvre du Protocole d'Accord.

M. Sibilev a déclaré que la Russie était prête à collaborer avec la SADC pour faire progresser son programme d'intégration régionale, en particulier dans des domaines tels que la fabrication, l'agriculture et le développement des infrastructures.

L'industrie manufacturière, l'agriculture et le développement des infrastructures sont quelques-uns des domaines prioritaires identifiés dans divers documents régionaux tels que la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC, ainsi que dans le Plan de développement stratégique indicatif régional révisé.

M. Sibilev a déclaré que le deuxième sommet Russie-Afrique se tiendrait en octobre à Sochi, en Russie. Il a souligné l'importance

pour la SADC de tirer parti du sommet pour renforcer ses relations avec la Russie, l'une des économies mondiales à la croissance la plus rapide.

Dr Tax a déclaré que la région espérait renforcer ses relations avec la Russie, confirmant que la SADC utilisera le prochain sommet comme plate-forme pour

partager des informations sur les opportunités d'investissement et le climat de l'investissement dans la région de la SADC.

Elle a déclaré que la SADC souhaitait finaliser les modalités avec la Russie pour le dialogue politique et les consultations prévues dans le Protocole d'Accord. □

La Norvège va soutenir l'intégration de la SADC

LA NORVEGE s'est engagée à continuer de soutenir le programme d'intégration régionale de l'Afrique australe.

L'ambassadeur de Norvège en Afrique du Sud, Astrid Helle, a déclaré ceci lorsqu'elle a rendu une visite de courtoisie au secrétaire exécutif de la SADC, le Dr Stergomena Lawrence Tax, fin janvier à Gaborone, au Botswana. Helle couvre cinq autres pays de la SADC: le Botswana, le Lesotho, Madagascar, la Namibie et le Zimbabwe.

La Norvège a apporté son soutien à diverses initiatives de la SADC grâce au soutien technique et financier de l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD).



L'assistance technique au secteur de l'énergie et au pool énergétique d'Afrique australe fait partie des domaines d'intervention clés.

La restructuration des institutions de la SADC, l'appui à la mise en œuvre du Plan d'action sur le VIH et le sida de la SADC et l'appui à la SADC en matière de renforcement des capacités de médiation, en particulier la création du Réseau des Femmes Africaines Médiatrices, sont également soutenus. □

Les ambassadeurs de la SADC vont promouvoir les initiatives régionales

LE COMITÉ des ambassadeurs et hauts commissaires de la SADC au Botswana est une structure importante qui joue un rôle de liaison entre le Secrétariat et les États membres et facilite la diffusion de l'information, l'interaction et la consultation entre les deux institutions.

Le secrétariat de la SADC a tenu une réunion avec les ambassadeurs à Gaborone (Botswana) le 28 février pour informer le comité de certaines des initiatives régionales.

Le comité a été créé en 2005 pour conseiller les comités nationaux de la SADC sur les questions liées à la mise en œuvre des programmes et activités de la SADC, ainsi que pour faciliter l'interaction et les consultations entre les États membres et le secrétariat de la SADC. □

La SADC et l'Allemagne identifient des domaines de coopération continue

LA SADC et l'Allemagne ont tenu des consultations sur les moyens de renforcer la coopération.

Les consultations à Gaborone, au Botswana, ont été coprésidées par le Secrétaire exécutif de la SADC, M. Stergomena Lawrence Tax, et par l'ambassadeur d'Allemagne au Botswana, Ralf Breth. La réunion s'est tenue les 19 et 20 février pour préparer les négociations bilatérales entre le secrétariat de la SADC et le gouvernement allemand prévues pour novembre.

S'exprimant lors de la réunion, M. Tax a exprimé sa gratitude à l'Allemagne pour son soutien continu au programme

d'intégration régionale et de développement de la SADC.

Elle a ajouté que pour s'assurer que le soutien profite aux deux parties, il est nécessaire de se concentrer sur les programmes prioritaires tels que la stratégie et la feuille de route pour l'industrialisation de la SADC 2015-2063; le Plan directeur pour le développement des infrastructures régionales de la SADC, le Plan régional d'investissement dans l'agriculture et d'autres stratégies et programmes, y compris la Stratégie pour le maintien de l'ordre et la lutte contre le braconnage. Selon le Dr Tax, alors que les deux parties se

préparent pour les prochaines négociations bilatérales SADC-Allemagne, il est essentiel de prendre en compte les autres défis de développement émergents tels que le changement climatique.

Breth a déclaré que l'Allemagne continuera à soutenir la SADC dans les domaines technique et financier.

La réunion a identifié un certain nombre de domaines de coopération prioritaires. Ceux-ci incluent:

- Intégration Économique Régionale
- Paix et Sécurité;
- Gestion des eaux transfrontalières;

- Utilisation transfrontière et protection des ressources naturelles et résilience au changement climatique; et
- Renforcement des liens nationaux-régionaux et du fonds d'études et d'experts.

Les domaines de coopération identifiés sont conformes aux priorités de la SADC définies dans le Plan de développement indicatif régional révisé 2015-2020 et dans le Plan indicatif stratégique révisé de l'Organe pour la coopération en matière de défense, de paix et de sécurité 2015-2020, ainsi que dans le Plan Marshall de l'Allemagne avec l'Afrique. □

Février – Mars 2019

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI

LA SADC AUJOURD'HUI Vol. 21 No 2 FÉVRIER 2019

SADC AUJOURD'HUI est produit en tant que source de référence des activités et opportunités dans la Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe, et en tant que guide à l'attention des responsables politiques à tous les niveaux du gouvernement national et régional.

Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SADC Secretariat, SADC House, Private Bag 0095, Gaborone, Botswana
Tel +267 395 1863 Fax +267 397 2848/318 1070
E-mail registry@sadc.int Website www.sadc.int

SADC AUJOURD'HUI est publié six fois par an par le Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC) pour le Secrétariat de la SADC à Gaborone, Botswana, en tant que source de connaissance fiable sur le développement régional. Les articles peuvent être librement reproduits par les médias et autres, selon l'attribution.

RÉDACTEUR
Munetsi Madakufamba

TRADUCTEUR
Chris Kambayi

COMITÉ DE RÉDACTION
Joseph Ngwawi, Kizito Sikuka, Eglina Tauya, Admiré Ndhlovu, Phyllis Johnson, Nyarai Kampilipi, Danai Majaha, Kumbirai Nkhongo, Maidei Musimwa, Tariro Sasa, Tanaka Chitsa, Monica Mutero, Raymond Ndllovu, Pedzisayi Munyoro, Thenjiwe Ngwenya, Ayub Blessing Moyo, Eunice Kadiki

L'AFRIQUE AUSTRALE AUJOURD'HUI est soutenue par l'Agence de Développement Autrichienne, en soutien au Groupe Thématique SADC Énergie des Partenaires Internationaux de Coopération co-présidé par l'Autriche.

© SADC, SARDC, 2019

SADC AUJOURD'HUI reçoit les contributions de particuliers et d'organisations au sein de la SADC, sous forme d'articles, photographies, fiches d'informations et commentaires et autres articles pertinents provenant de l'extérieur de la région. Les éditeurs se réservent le droit de sélectionner ou rejeter les informations et d'éditer en fonction de l'espace disponible. Le contenu ne reflète pas nécessairement les positions et opinions officielles de la SADC ou du SARDC.

SADC AUJOURD'HUI est publié en anglais, portugais et français, et est également disponible en version électronique à www.sadc.net. Connaissance pour le Développement, lié à www.sadc.int

CONCEPT & MISE EN PAGE
Tonely Ngwenya, Anisha Madanhi

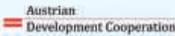
PHOTOS ET ILLUSTRATIONS
P1 SARDC, Detailed design report for the Kazungula project, borgenmagazine.com, buzzercast; P2 zimborderguide, videohive.net, REDi; P4 SADC, Twitter, SADC; P5 namibiansun.com; P6 allAfrica.com, SADC-EU EPA Outreach; P7 noaa.gov, Kaskazini, NU Sci; P8 Vox, Africa Center for Strategic Studies, Botschaft Madagaskar, RFI, Africa Center for Strategic Studies, News24; P9 CNN, en.wikipedia.org, Businesslive.co.za, France24; P10 MIGA - World Bank, trust.org, NASFAM, kitchenhomegardener.in, inhabitat.com; P11 commons.wikimedia.org, irinnews.org, adventuresholidays.tours, mangoafricansafaries.com, en.wikipedia.org; P12 Namibian Sun, primaryschool.lomagundi.com; P13 2019 African Union Commission, African Union Foundation, www.au.int; P14 SADC NEWS; P16 panoramio.com

Abonnez-vous aujourd'hui
SADC AUJOURD'HUI est disponible moyennant un tarif d'abonnement annuel pour six numéros par an: le tarif est de US\$55 en dehors du continent africain, y compris les frais d'affranchissement; US\$40 pour le reste de l'Afrique; et US\$30 pour la région de la SADC. Votre abonnement vous permettra de recevoir le bulletin d'information par avion ou courrier électronique. Pour plus de détails, veuillez contacter le Rédacteur.

Les correspondances concernant cette édition doivent être adressées au:

Adel: sadctoday@sadc.net
Centre de Documentation et de Recherche de l'Afrique Australe (SARDC)
Julius K. Nyerere House, 15 Downie Avenue, Belgravia, Harare, Zimbabwe
Tel +263 242 791 141

 [sadc.net](https://www.facebook.com/sadc.net)  [@sadc.net](https://twitter.com/sadc.net) www.sadc.net



Ce document est produit par la SARDC dans le cadre d'un projet réalisé avec le financement de l'Agence autrichienne de développement (AAD)/la Corporation Autrichienne de Développement (CAD). La responsabilité du contenu de cette publication incombe entièrement aux auteurs. L'information et l'analyse ne reflètent pas l'opinion officielle de l'Agence autrichienne de développement /la Corporation Autrichienne de Développement

Février
2, Global

Journée mondiale des zones humides

Ce jour marque l'adoption de la Convention sur les zones humides le 2 février 1971, dans la Ville iranienne de Ramsar sur les rives de la mer Caspienne. Le Secrétariat Ramsar a fourni des documents de sensibilisation depuis 1997 pour aider à sensibiliser le public à l'importance et à la valeur des zones humides. Le thème de 2019 est « Les zones humides et le changement climatique ».

10-11, Addis Ababa,
Ethiopie

10-11, Addis-Abeba, Ethiopie 32ème Sommet de l'Union africaine

La 32ème session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine offre aux dirigeants africains une occasion de discuter de l'intégration continentale. Le thème pour 2019 est « Réfugiés, rapatriés et personnes déplacées dans leur propre pays: vers des solutions durables au déplacement forcé en Afrique ».

19-20 Johannesburg,
Afrique du Sud

Conférence sur l'Énergie en Afrique

La Conférence réunira des experts internationaux et continentaux qui échangeront des idées et des solutions aux problèmes énergétiques de l'Afrique, tout en explorant les vastes possibilités de développement énergétique offertes à l'Afrique.

28, Dar es Salaam,
Tanzanie

Conseil des ministres du ZAMCOM

Le Conseil des ministres de la Commission du cours d'eau du Zambèze fournit des orientations pour la gestion et développement coopératifs du bassin du fleuve Zambèze. Le conseil approuve le plan de travail annuel et budgets, et prend en compte les recommandations du comité technique ZAMCOM. Le secrétariat de ZAMCOM est basé au Zimbabwe.

Mars
8, Global

Journée mondiale de la Femme

C'est l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis dans la promotion des droits de la Femme et de discuter des changements nécessaires. Le thème pour 2019 est « Pensez égaux, construisez intelligemment, innovez pour changer ».

11-22, New York

63ème session de la Commission de l'ONU sur la condition de la Femme

La Commission de l'ONU sur la condition de la Femme se réunit tous les ans et constitue le principal organisme intergouvernemental exclusivement dédié à la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes, jouant un rôle de premier plan dans le suivi et l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de Déclaration et la Plateforme d'action de Beijing.

15 -16, Windhoek,
Namibie

Conseil des ministres de la SADC

Le Conseil des ministres de la SADC est chargé de superviser et de surveiller les fonctions et le développement de la SADC, et de veiller à ce que les politiques soient correctement mises en œuvre pour faire progresser l'intégration régionale.

20, Madagascar

Élections législatives

Des scrutins parlementaires auront lieu après les élections présidentielles de décembre dernier.

20-21, Nairobi

Conférence annuelle du TRALAC 2019

La conférence annuelle du Trade Law Centre offre aux décideurs, aux chercheurs, aux universitaires et aux acteurs non étatiques l'occasion de débattre de questions commerciales mondiales en mettant l'accent sur les programmes de développement commercial, d'intégration et de développement de l'Afrique. Le thème de 2019 est « Le programme d'intégration de l'Afrique - Des aspirations à la mise en œuvre pragmatique ».

22, Global

Journée mondiale de l'Eau

La Journée mondiale de l'Eau est organisée chaque année le 22 mars pour attirer l'attention sur l'importance de l'eau douce et la gestion durable des ressources en eau douce.

24, Comores

Élections aux Comores

Des élections présidentielles et régionales sont prévues pour le 24 mars. C'est la première fois que les Comores tiennent leurs élections en tant que membre de la SADC. Les Comores ont rejoint la SADC en août 2018.

Héros 50 ans

En souvenir d'Eduardo Chivambo Mondlane

LE 3 FÉVRIER est la journée des héros au Mozambique et en 2019, il s'agit d'une commémoration spéciale.

Cette année marque le 50ème anniversaire de la mort d'Eduardo Mondlane, leader fondateur du Front de libération du Mozambique (Frelimo).

Mondlane a été tué par un colis piégé pendant la guerre pour l'indépendance du régime colonial. Il est décédé à l'âge de 49 ans le 3 février 1969, en ouvrant un colis envoyé par la police de sécurité portugaise qui lui avait été remis à son domicile à Dar es Salaam, en Tanzanie.

Il est respecté en tant que père de l'indépendance du Mozambique, une torche ramassée et menée à bien par Samora Machel, qui est devenu le premier président du Mozambique le 25 juin 1975.

La date de son assassinat est commémorée chaque année au Mozambique sous le nom de Heroes Day. La journée était faite pour rendre hommage à sa vie, ainsi qu'à tous les hommes et femmes qui se sont battus avec bravoure pour l'indépendance du pays, pour laquelle beaucoup ont donné leur vie, et à ceux qui ont contribué au développement du Mozambique après l'indépendance.

Né en juin 1920 à Nwadjahane, un village de la province de Gaza au sud du Mozambique, Eduardo Mondlane a joué un rôle important dans la lutte contre le régime colonial portugais. Le nationaliste mozambicain bien éduqué est célèbre pour son dévouement désintéressé dans la lutte contre le régime des colons.

Après l'indépendance du Tanganyika (plus tard la Tanzanie) en 1961, Mondlane s'est installé dans la base de Dar es Salaam, où l'unification de UDENAMO, MANU et de la MANUI a été réalisée pour former le Frelimo en 1962.

L'indépendance du Mozambique n'est pas venue en vase clos. La Tanzanie a fourni un appui technique et matériel sous forme de refuge aux réfugiés mozambicains et de base arrière pour les guérillas du Frelimo, comprenant la formation et l'équipement, ainsi que l'accueil du Comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine.

Le coup d'État au Portugal du 25 avril 1974, lorsque le Mouvement des forces armées portugaises a renversé le régime militaire de Lisbonne, a constitué un point de rupture dans la lutte pour l'indépendance du Mozambique.

Cela résultait du mécontentement des conscrits envoyés au combat dans les colonies africaines du Portugal, notamment parce qu'ils perdaient la guerre contre le Frelimo au Mozambique et avaient abouti à des négociations entre les représentants portugais et du Frelimo. Un accord d'indépendance a été signé en Zambie le 7 septembre 1974, commémoré à présent comme le Jour de la victoire car il marquait la fin de la guerre de libération.

La célébration principale de la Journée des héros a lieu sur la place des héros, près de l'aéroport international de Maputo, où divers groupes de personnes se rassemblent pour honorer les combattants de la liberté et soutenir l'égalité pour tous les citoyens du Mozambique.

Au centre de la place se trouve un monument en marbre blanc en forme d'étoile où repose Mondlane, ainsi que le premier président du pays, Samora Moises Machel et d'autres héros de la lutte de libération. □



Le Malawi se souvient des martyrs de la libération

LE 3 MARS est une date importante dans l'histoire de la libération du Malawi et est commémoré chaque année en l'honneur des martyrs qui ont donné leur vie dans la lutte contre le colonialisme.

Cette journée évoque les souvenirs douloureux d'environ 40 personnes qui ont perdu la vie en 1959 lors d'un soulèvement contre le colonialisme britannique. Ce fut une étape décisive dans la lutte contre le pouvoir colonial qui a finalement amené l'indépendance au Malawi le 6 juillet 1964 sous le premier président, Hastings Kamuzu Banda.

Cette année marque les 60 ans de commémoration d'hommes et de femmes qui ont envisagé des valeurs et une idéologie fortes et qui ont sacrifié leur vie pour lutter contre le régime britannique au Malawi. Les Britanniques occupèrent le territoire du Malawi au milieu du XIXe siècle et proclamèrent un protectorat britannique en 1891, renommé plus tard Nyasaland en 1907.

La célébration de la Journée des martyrs est marquée par des discours de différents groupes et des prières pour les combattants de la liberté décédés. □

JOUR FERIES DANS LA SADC

Février -Avril 2019

1er février	Abolition de l'esclavage	Maurice
3 février	Journée des héros	Mozambique
4 février	Journée nationale de lutte armée	Angola
5 février	Nouvel an chinois	Maurice
3 mars	Fête des martyrs	Malawi
4 mars	Maha Shivaratri	Maurice
5 mars	Carnival	Angola
8 mars	Journée de la femme	Angola, Zambie
11 mars	Journée Moshoeshoe	Lesotho
12 mars	Fête nationale	Maurice
	Journée de la jeunesse	Zambie
18 mars	Fête des Cheikh Al Maarouf	Comores
21 mars	Independence Day	Namibie
	Human Rights Day	Afrique du Sud
29 mars	Martyrs Day	Madagascar
4 avril	Peace and Reconciliation Day	Angola
6 avril	Ougadi	Maurice
7 avril	Sheik Abeid Karume Day	Tanzanie
13 avril	Leilat al - Meiraj	Comores
18 avril	Jour de l'indépendance	Zimbabwe
19 avril	Anniversaire du roi Vendredi Saint	Eswatini
		Toute la SADC sauf...
		Comores,RDC, Madagascar, Maurice, Mozambique
20 avril	Pâques / samedi saint	Malawi, Zambie, Zimbabwe
22 avril	Lundi de Pâques	Toute la SADC sauf...
		Angola, Comores,RDC, Maurice, Mozambique
25 avril	Journée familiale	Afrique du Sud
26 avril	Journée du drapeau national	Eswatini
26 avril	Fête de l'union	Tanzanie
27 avril	Journée de l'indépendance	Afrique du Sud